



## COMMUNE DE CATENOY

### NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'article L 1612-35 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget primitif 2026 a été adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 22 avril 2026. Il est consultable sur simple demande auprès du secrétariat général de la mairie, aux horaires d'ouverture des bureaux.

Ce document budgétaire a été élaboré à partir des travaux de la commission des finances ainsi que des échanges menés avec le conseiller aux décideurs locaux relevant de la Direction générale des finances publiques.

Le budget de la collectivité est organisé en deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement concerne les dépenses et recettes liées au quotidien des services communaux. Elle comprend notamment le paiement des salaires des agents de la commune, ainsi que l'entretien des bâtiments, des espaces publics et du matériel. Elle permet d'assurer le bon fonctionnement des services au quotidien.

La section d'investissement correspond aux dépenses qui préparent l'avenir de la commune. Elle sert principalement à financer les travaux importants, comme la rénovation ou la construction de bâtiments, l'aménagement des espaces publics ou l'achat de matériel durable.

#### I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### a) Les recettes :

Pour la commune, les recettes de fonctionnement proviennent principalement des produits des services rendus à la population (location de la salle polyvalente, loyers communaux, indemnité forfaitaire de l'agence postale communale), de la fiscalité locale, des dotations versées par l'État

ainsi que de diverses subventions.

Leur montant est estimé à 816 860 euros, auquel s'ajoute le résultat de fonctionnement 2025 constaté lors du CFU 2025.

Les recettes communales reposent principalement sur trois catégories :

- Les impôts locaux, estimés à 555 897 €
- Les dotations de l'État, estimées à environ 180 000 €
- Les recettes issues des services à la population, estimées à 78 000 €  
*(correspondant notamment aux revenus des immeubles, aux concessions de cimetière et aux indemnités forfaitaires de l'agence communale postale)*

S'agissant des impôts locaux, il convient de préciser :

Le conseil municipal a décidé une revalorisation des taux d'imposition afin de rapprocher la commune des pratiques observées à l'échelle départementale. Cette évolution se traduit par :

- une hausse de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 34,97 % à 37,42 % ;
- une hausse de la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 28,26 % à 30,24 % ;
- une hausse de la taxe d'habitation de 4,75 % à 5,08 %.

Cette mesure répond à une nécessité car les taux étaient restés inchangés depuis plusieurs décennies, alors même que les charges de la commune et les attentes des habitants en matière de services publics sont comparables à celles des communes voisines. À ce jour, la fiscalité locale demeure inférieure à la moyenne départementale.

Références :

- <https://data.economie.gouv.fr/pages/fiscalite-locale-particuliers/>
- <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques/acces-par-thematique/fiscalite/taux-de-fiscalite-directe-locale-votes-par-les-collectivites>

*Les données chiffrées et l'analyse cartographique fiscale mettent en évidence la singularité de la commune de Catenoy, qui se distingue sensiblement des autres collectivités, tant à l'échelle départementale que régionale.*

*Le niveau de perception des impôts locaux, inférieur à celui observé ailleurs, limite en conséquence la capacité à proposer une offre de services comparable. En l'absence de recettes suffisantes, les projets ne peuvent être envisagés qu'à proportion des moyens disponibles.*

b) Les dépenses :

Les dépenses de fonctionnement couvrent notamment la rémunération du personnel communal, l'entretien et les charges des bâtiments, les achats de fournitures, les prestations de services, les subventions attribuées aux associations ainsi que les intérêts de la dette.

Les charges de personnel représentent environ 20 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, une marge de précaution de l'ordre de 13 % est intégrée afin de faire face aux aléas éventuels.

Le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2026 s'élève à 935 898,51 euros.

c) Le contexte et orientations :

Depuis le début de la nouvelle mandature, les élus, les adjoints en délégation et les agents communaux œuvrent à dresser un état des lieux de la commune, notamment en matière de travaux d'entretien qui n'avaient pas été engagés depuis plusieurs années.

Le contexte budgétaire de 2024, pour rappel, avait conduit le conseil municipal sortant à inscrire 2025 dans période de restriction budgétaire, avec la volonté de laisser un budget maîtrisé, offrant des marges de manœuvre et une capacité de décision à la future équipe.

Ainsi, pour 2026, il conviendra de conjuguer deux objectifs : rattraper le retard en matière d'entretien courant des bâtiments et de la voirie, tout en maintenant une gestion la plus sobre possible, afin de préparer les projets d'investissement ambitieux des prochaines années.

d) L'équilibre budgétaire et autofinancement :

Il est rappelé que le budget doit être adopté en équilibre, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

Il convient également de préciser que les crédits ouverts en dépenses n'ont pas vocation à être intégralement consommés. L'écart constaté entre les recettes et les dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, permettant à la commune de financer ses opérations d'investissement sans recourir systématiquement à l'emprunt.

e) L'adoption du budget au chapitre :

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	3 000,00	0,00	1 660,28	0,00	1 660,28
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	22 000,00	0,00	22 648,94	0,00	22 648,94
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	348 982,00	0,00	348 482,00	0,00	348 482,00
731	Fiscalité locale	195 320,00	0,00	209 788,00	0,00	209 788,00
74	Dotations et participations (3)	177 327,00	0,00	179 932,00	0,00	179 932,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	56 500,00	0,00	56 010,00	0,00	56 010,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>803 129,00</b>	<b>0,00</b>	<b>818 521,22</b>	<b>0,00</b>	<b>818 521,22</b>
76	Produits financiers	15,00	0,00	16,00	0,00	16,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>803 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>818 537,22</b>	<b>0,00</b>	<b>818 537,22</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>803 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>818 537,22</b>	<b>0,00</b>	<b>818 537,22</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>117 361,29</b>
---	--	--	--	--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>935 898,51</b>
--	--	--	--	--	-------------------

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	281 902,63	0,00	375 388,78	0,00	375 388,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	185 500,00	0,00	191 065,00	0,00	191 065,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	328 121,37	0,00	359 325,44	0,00	359 325,44
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>795 524,00</b>	<b>0,00</b>	<b>925 779,22</b>	<b>0,00</b>	<b>925 779,22</b>
66	Charges financières	7 620,00	0,00	10 119,29	0,00	10 119,29
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>803 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>935 898,51</b>	<b>0,00</b>	<b>935 898,51</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>803 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>935 898,51</b>	<b>0,00</b>	<b>935 898,51</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>935 898,51</b>
--	-------------------

## II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement traduit financièrement les projets structurants de la Commune et s'inscrit dans une perspective de moyen et long terme. Il se distingue de la section de fonctionnement, qui retrace les dépenses et recettes liées à la gestion courante des services municipaux. La section d'investissement a vocation à financer des opérations ayant un impact durable sur le patrimoine communal.

### a) Les recettes :

Elles reposent principalement sur deux sources :

- Les recettes patrimoniales, constituées notamment de la taxe d'aménagement perçue dans le cadre des autorisations d'urbanisme.
- Les subventions d'investissement mobilisées pour le financement des opérations, en particulier celles relatives à la rénovation de l'église et à la modernisation des dispositifs de vidéoprotection.

Par ailleurs :

- la vente du pavillon situé au 2 rue des Buttes est toujours en cours. Le montant de cette recette demeure incertain à ce stade et pourra être constaté en cours d'exercice ou lors du CFU 2026.
- Les subventions attendues de la DRAC et de la Région Hauts-de-France au titre de la tranche conditionnelle 2 de l'Eglise ne sont pas inscrites au budget, leur obtention restant incertaine à ce jour.

b) Les opérations :

Les opérations en cours concernent principalement les travaux de l'église et le projet de rénovation du groupe scolaire :

- S'agissant des travaux de l'église, une attention particulière est portée à la finalisation des engagements pris précédemment, conjointement avec le Conseil départemental de l'Oise, lequel assure une partie du financement de l'opération. À ce stade, la réception des travaux n'a pas encore été prononcée afin de garantir leur achèvement complet et le respect des engagements contractuels. Il reste 330 000 euros TTC à engager sur l'année 2026 et les recettes correspondantes restent conditionnées au paiement effectif du solde de l'opération.
- Pour la rénovation énergétique du groupe scolaire, les études réalisées font apparaître un coût global estimé à 1 900 000 € TTC, lequel apparaît à ce jour disproportionné au regard des capacités financières de la Commune. Il est donc prévu de reprendre l'ensemble du dossier, de réexaminer ses composantes techniques et financières, et de définir un scénario de rénovation soutenable et compatible avec les ressources communales.

Ainsi, la section d'investissement s'inscrit dans une logique de maîtrise des engagements financiers, de sécurisation des opérations en cours et d'adaptation des projets structurants aux capacités budgétaires de la Commune.

c) L'adoption du budget au chapitre :

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	113 960,00	20 955,54	0,00	134 915,54
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	72 914,51	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>72 914,51</b>	<b>113 960,00</b>	<b>20 955,54</b>	<b>0,00</b>	<b>134 915,54</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	30 000,00	0,00	68 000,00	0,00	68 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	148 816,25	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>278 816,25</b>	<b>0,00</b>	<b>68 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>351 730,76</b>	<b>113 960,00</b>	<b>88 955,54</b>	<b>0,00</b>	<b>202 915,54</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		10 000,00	0,00	10 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>351 730,76</b>	<b>113 960,00</b>	<b>98 955,54</b>	<b>0,00</b>	<b>212 915,54</b>
--------------	-------------------	-------------------	------------------	-------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>229 687,05</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>442 602,59</b>
---	-------------------

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	45 418,60	0,00	29 247,02	0,00	29 247,02
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	64 719,52	330 200,00	35 084,00	0,00	365 284,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>130 138,12</b>	<b>330 200,00</b>	<b>74 331,02</b>	<b>0,00</b>	<b>404 531,02</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 664,57	0,00	1 701,57	0,00	1 701,57
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 110,00	0,00	26 370,00	0,00	26 370,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>31 774,57</b>	<b>0,00</b>	<b>28 071,57</b>	<b>0,00</b>	<b>28 071,57</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>161 912,69</b>	<b>330 200,00</b>	<b>102 402,59</b>	<b>0,00</b>	<b>432 602,59</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		10 000,00	0,00	10 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>161 912,69</b>	<b>330 200,00</b>	<b>112 402,59</b>	<b>0,00</b>	<b>442 602,59</b>
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>442 602,59</b>
---	-------------------

## EN CONCLUSION

Après le déficit budgétaire cumulé constaté en 2024, puis les efforts de redressement engagés en 2025, le budget 2026 ouvre une phase de transition économique. Il permet d'assurer les besoins essentiels au fonctionnement et à l'entretien des services communaux.

La solidité des finances repose sur un fonctionnement maîtrisé. Il garantit l'entretien du patrimoine de Catenoy : bâtiments, voirie et réseaux. Il contribue aussi à préserver la qualité de la vie communale.

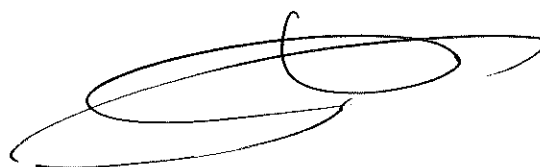
L'année 2026 sera consacrée à la préparation des projets d'avenir. Cette démarche se fera avec prudence et dans le respect des deniers publics. Pour cela, la priorité est donnée à l'encaissement des recettes avant tout engagement de nouvelles dépenses. Le recours à l'emprunt n'est pas privilégié car des taux hauts imposent la vigilance.

Ainsi, l'exercice budgétaire en cours s'inscrit dans une phase de transition. Il vise à consolider la situation financière et à préparer l'avenir de la commune.

Fait à Catenoy le 22/04/2026

Le Maire,

Nicolas LAGUIGNER

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned below the printed name of the Mayor.